

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 FÉVRIER 2012
TABLE DES MATIÈRES**

1.	OUVERTURE	410
1.2	2012 02 022 MOT DE BIENVENUE DE MADAME LE MAIRE ET NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE.....	410
2.	ORDRE DU JOUR	410
2.1	2012 02 023 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012.	410
3.	PROCÈS-VERBAUX	412
3.1	2012 02 024 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2012.	412
4.	SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	412
4.1	QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE.....	412
5.	VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS	412
5.1	PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS	412
6.	RAPPORTS	413
6.1	2012 02 025 RAPPORT DU MAIRE	413
6.2	RAPPORT DES COMITÉS	413
6.3	RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	413
7.	URBANISME	413
7.1	2012 02 026 DEMANDE D'AUTORISATION DE MORCELLEMENT ET D'ALIÉNATION DE TERRAIN AUPRÈS DE LA CPTAQ.....	413
8.	VOIRIE MUNICIPALE	414
8.1	RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS DE JANVIER 2012.	414
8.2	2012 02 027 ADOPTION DU RÈGLEMENT 341-2012 AYANT POUR OBJET D'IDENTIFIER LES CHEMINS ET RUES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉDWIGE-DE-CLIFTON QUI SERONT OUVERTS À LA CIRCULATION DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE.	414
8.3	APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2012 : ABAT-POUSSIÈRE CALCIUM 35%.....	416
8.4	APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2012 : NIVELEUSE.....	416
8.5	APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2012 : RECHARGEMENT GRAVIER ET TRANSPORT ENTRETIEN D'ÉTÉ	416
8.6	2012 02 028 ADOPTION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MONSIEUR ANDRÉ PAQUIN POUR LA PÉRIODE DU 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012	416
9.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	416
9.1	INFORMATION : CHARTE DES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE.....	416
10.	SÉCURITÉ	416
10.1	416
11.	LOISIRS ET CULTURE	417
11.1	ACTIVITÉ DE TIR À L'ARC AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET RECOMMANDATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	417
11.2	FÊTE DES VOISINS 2012.....	417
12.	CORRESPONDANCE	417
12.1	DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS DE JANVIER 2012.....	417
12.2	2012 02 029 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE	417
13.	TRÉSORERIE	417
13.1	2012 02 030 LISTE DES DÉBOURSÉS AU 31 JANVIER 2012.....	417
13.2	CONCILIATION BANCAIRE AU 31 JANVIER 2012.....	417
13.3	RAPPORT DES LOYERS À RECEVOIR	418
13.4	2012 02 031 FLEURS – DÉCÈS DE MONSIEUR MICHEL DOYON ET CARTE DE REMERCIEMENT.....	418
13.5	2012 02 032 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2012 – CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LA RÉGION DE COATICOOK.....	418

13.6	2012 02 033 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES 100 ANS DE LA GRANGE PATRIMONIALE DU C.I.A.R.C.....	418
13.7	RISTOURNE MMQ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011	419
13.8	2012 02 034 ACTION BÉNÉVOLE : INVITATION POUR LA SOIRÉE RÉGIONALE DE RECONNAISSANCE ET DEMANDE DE COMMANDITE.....	419
13.9	DEMANDE DE CONTRIBUTION AU SÉCURIJOUR DE COMPTON.....	419
14.	DIVERS	419
14.1	2012 02 035 INVITATION : VINS ET FROMAGE DE L'EXPO VALLÉE DE LA COATICOOK ÉDITION 2012	419
14.2	2012 02 036 INVITATION DU CCIRC – SOUPER DU MAIRE 2012 AVEC MONSIEUR BERTRAND LAMOUREUX LE 22 FÉVRIER 2012 AU CLUB DE GOLF DE COATICOOK	419
14.3	2012 02 037 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 13 AU 17 FÉVRIER 2012	420
14.4	2012 02 038 Invitation – Plan territorial de mobilité durable.....	420
15.	2012 02 038 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	420

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 6 février 2012, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell

Madame le maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

1. Ouverture

1.2 2012 02 022 Mot de bienvenue de madame le maire et nomination d'une secrétaire d'assemblée

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QU'en l'absence du directeur général par intérim, monsieur Roma Fluet, madame Josée Guertin soit nommée secrétaire d'assemblée pour la présente assemblée.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

2. Ordre du jour

2.1 2012 02 023 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2012.

1. Ouverture

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de madame le maire et nomination d'une secrétaire d'assemblée.

1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2012.

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 janvier 2012.

- 4. Suivi des affaires découlant du point 3**
 - 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière.
- 5. Visite et période de questions**
 - 5.1 Présences et période de questions
- 6. Rapports**
 - 6.1 Rapport du maire
 - 6.2 Rapport des comités
 - 6.3 Rapport du directeur général
- 7. Urbanisme**
 - 7.1 Demande d'autorisation de morcellement et d'aliénation de terrain auprès de la CPTAQ
- 8. Voirie municipale**
 - 8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de janvier 2012.
 - 8.2 Adoption : règlement 341-2012 ayant pour objet d'identifier les chemins et rues de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton qui seront ouverts à la circulation durant la période hivernale.
 - 8.3 Appel d'offres sur invitation 2012 : abat-poussière calcium 35%
 - 8.4 Appel d'offres sur invitation 2012 : niveleuse
 - 8.5 Appel d'offres sur invitation 2012 : rechargement gravier et transport entretien d'été
 - 8.6 Adoption du contrat de travail de monsieur André Paquin pour la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2012.
- 9. Environnement et hygiène du milieu**
 - 9.1 Information : charte des matières recyclables de la collecte sélective.
- 10. Sécurité**
 - 10.1
- 11. Loisirs et Culture**
 - 11.1 Activité de tir à l'arc au centre communautaire et recommandations du directeur général
 - 11.2 Fête des voisins 2012
- 12. Correspondance**
 - 12.1 Dépôt de la correspondance reçue en janvier 2012.
 - 12.2 Adoption par résolution de la correspondance.
- 13. Trésorerie**
 - 13.1 Liste des déboursés au 31 janvier 2012.
 - 13.2 Conciliation bancaire au 31 janvier 2012.
 - 13.3 Rapport des loyers à recevoir.
 - 13.4 Fleurs – décès de monsieur Michel Doyon et carte de remerciement
 - 13.5 Renouvellement de l'adhésion 2012 – Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Région de Coaticook
 - 13.6 Demande d'aide financière pour les 100 ans de la grange patrimoniale du C.I.A.R.C.
 - 13.7 Ristourne MMQ pour l'exercice financier de 2011
 - 13.8 Action bénévole : invitation pour la soirée régionale de reconnaissance, demande de commandite et confirmation des participants
 - 13.9 Demande de contribution au SÉCURIJOUR COMPTON 2012
- 14. Divers**
 - 14.1 Invitation Vins & Fromages de l'Expo Vallée de la Coaticook édition 2012
 - 14.2 Invitation du CCRIC – Souper du maire 2012 avec M. Bertrand Lamoureux le 22 février 2012 au Club de Golf de Coaticook
 - 14.3 Résolution – Journées de la persévérance scolaire du 13 au



17 février 2012
14.4 Invitation – Plan territorial de mobilité durable

15. Levée de la séance et heure

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:
QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2012 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 2012 02 024 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 janvier 2012.

ATTENDU QUE madame le maire Linda Ouellet applique son droit de veto sur la résolution # 2012 01 020 pour la nomination d'un nouveau maire suppléant:

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit repris le vote pour la nomination d'un nouveau maire suppléant:

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYE PAR madame Sandra Raymond ;

QUE monsieur Martial Tétreault soit nommé maire suppléant pour la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton à compter de la présente séance.

VOTE: POUR: 4 Sandra Raymond, Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette, Martial Tétreault

CONTRE: 3 Madame le maire Linda Ouellet, Claudette Thibault, Gary Caldwell

ADOPTÉE SUR DIVISION

VOTE: POUR: 7 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.

Le suivi de l'assemblée ordinaire du 9 janvier 2012 est déposé.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Monsieur Christian Lanctôt remercie les membres du conseil pour le don de 200 \$ reçu pour l'activité de hockey et les informe que l'activité sera reprise les 24 et 25 février 2012 si la température le permet.

Monsieur Jean-François Gal s'informe du but des travaux d'investigation sur le pont P-01954, localisé sur le chemin Bessette, à Sainte-Edwidge-de-Clifton effectués par la firme LVM. Il s'informe sur la procédure de sélection des candidats lors de l'ouverture de postes par la municipalité et demande quelles sont les fonctions de madame Nicole Pinsonneault.

Messieurs Robert Kaeslin, Martin Desrosiers et Michel Masson sont présents suite à la demande de location d'une salle communautaire pour l'activité de tir à l'arc.

6. Rapports

6.1 2012 02 025 Rapport du maire

Madame le maire informe les membres du conseil qu'elle a rencontré le député Jean Rousseau lors de son passage à la MRC de Coaticook. Elle demande d'inscrire à leur agenda la visite de monsieur le député Rousseau qui aura lieu à l'hôtel de ville de la municipalité de Ste-Edwidge-de-Clifton le 20 avril 2012 à 14h.

Elle fait mention de la semaine « Défi Santé 2012 » qui se déroulera du 1^{er} mars au 11 avril 2012. Madame Ouellet a assisté à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque de l'école primaire de Ste-Edwidge. Elle fait rapport que 249 inscriptions ont été enregistrées pour l'adhésion à internet haute vitesse à ce jour.

De plus, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire, Linda Ouellet, assiste à une formation donnée par la SADC de Coaticook « *La Gouvernance Stratégique* » le 7 février 2012 au coût de 35\$.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

6.2 Rapport des comités

Monsieur Jean-Yves Masson fait rapport de la réunion tenue à la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook. Monsieur Martial Tétreault a participé à un lac à l'épaule organisé par le comité culturel de la MRC de Coaticook.

Monsieur Gary Caldwell a participé au CCU tenu le 17 janvier 2012 et informe les membres du conseil sur l'avancement du dossier de monsieur Marcel Pouliot. Il participera au comité de diversification et de développement de la MRC le 10 février 2012. Monsieur Caldwell informe les membres du conseil qu'une réunion du comité des ressources humaines a eu lieu le 17 janvier dernier pour discuter du projet de contrat de travail soumis par monsieur Réjean Fauteux.

6.3 Rapport du directeur général

Un suivi a été fait auprès de la firme Les Consultants S.M. Inc., et nous attendons toujours l'approbation du MDDEP pour le raccordement des puits.

7. Urbanisme

7.1 2012 02 026 Demande d'autorisation de morcellement et d'aliénation de terrain auprès de la CPTAQ

Demandeur, propriétaire et vendeur :

Ferme Robert Kaeslin
958, chemin Léon-Gérin
Ste-Edwidge (Québec)

CONSIDÉRANT que la Ferme Robert Kaeslin possède 5 lots totalisant une superficie de 158,50 hectares dans la municipalité de Ste-Edwigde-de-Clifton et que le but visé par le morcellement et l'aliénation est de renforcer le potentiel agricole de par la vente du terrain à un nouveau propriétaire (laitier et porcin);

CONSIDÉRANT la demande reçue à la municipalité concernant les lots 7A et 6B du rang 11 du Canton de Clifton en date du 31 janvier 2012;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage numéro 210 de la municipalité de Ste-Edwigde-de-Clifton la demande est conforme et est située dans la zone A-3;

CONSIDÉRANT que le règlement de lotissement numéro 211 la demande portant sur la vente des lots 7A et 6B est conforme;

CONSIDÉRANT que cette demande d'autorisation prévoit le morcellement d'une ferme en deux et l'aliénation d'une partie d'entre elles dans la zone agricole A-3-totalisant 79,80ha;

CONSIDÉRANT que l'aliénation/morcellement sera délimitée par le cours d'eau qui longe les lots 7C-P, 7B et 7A;

CONSIDÉRANT que sur 79,80 hectares, environ 21 hectares sont en culture ce qui semble suffisant pour l'acquéreur;

CONSIDÉRANT que la vocation/potentiel agricole des lots avoisinants sera conservée;

CONSIDÉRANT que des activités agricoles ont déjà lieu sur ces lots et la vocation ne changera pas;

CONSIDÉRANT que les lots avoisinants sont tous agricoles, ainsi les activités autour qui ne nuiront pas à l'agriculture;

CONSIDÉRANT que l'homogénéité du territoire et des activités agricoles y sont respectées;

CONSIDÉRANT que le morcellement permet à l'acquéreur d'acquérir une terre cultivable contiguë au propriétaire actuel;

CONSIDÉRANT que l'utilisation du sol du milieu environnant est agricole où l'on retrouve des terres en cultures et en boisé;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation de la CPTAQ sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles n'auront aucun effet;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE ce conseil décrète que la demande à la CPTAQ décrite est conforme au règlement de zonage numéro 210, en vigueur dans la municipalité de Ste-Edwidge-de-Clifton, ainsi qu'au règlement de lotissement numéro 211.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de janvier 2012.

La secrétaire d'assemblée dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois de janvier 2012. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

8.2 2012 02 027 Adoption du règlement 341-2012 ayant pour objet d'identifier les chemins et rues de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton qui seront ouverts à la circulation durant la période hivernale.

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite modifier les modalités d'ouverture de certains chemins de la municipalité pour la circulation hivernale ;

ATTENDU QU'il est opportun d'abroger la résolution 2010 01 005;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné 9 janvier 2012 ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU d'adopter le présent règlement, et qu'il est décrété par ce règlement ce qui suit :

Règlement numéro 341-2012 ayant pour objet d'identifier les chemins et rues de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton qui seront ouverts à la circulation durant la période hivernale

Article 1 Le préambule fait partie intégrante du règlement

Article 2 Les chemins et rues de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ouverts à la circulation durant la période hivernale, soit de la première à la dernière neige, sont ainsi identifiés :

- ♦ **Chemin Bessette**, à partir de l'intersection du chemin Léon-Gérin, sur une distance de 4.79 km et de 0.59 dans la municipalité de Saint-Isidore ;
- ♦ **Chemin Boisvert** sur une distance de 0.07 km à partir de l'intersection du chemin de la Grande-Ligne ;
- ♦ **Chemin Cournoyer** sur une distance de 0.59 km à partir de l'intersection du chemin de la Rivière ;
- ♦ **Chemin de la Grande-Ligne** sur une distance de 3.97 km à partir du numéro civique 3566 jusqu'à l'intersection du chemin Favreau ;
- ♦ **Chemin de la Rivière** sur une distance de 9.25 km à partir de l'intersection de la Route 251 (chemin Favreau) jusqu'aux limites de la municipalité de Saint-Malo ;
- ♦ **Chemin Moe's River** sur une distance de 1.92 km à partir de l'intersection de la Route 251 jusqu'aux limites de la municipalité de Compton et de l'intersection du chemin du Boisé ;
- ♦ **Chemin du Cordon** sur une distance de 3.10 km à partir de l'intersection du chemin Sainte-Croix jusqu'à la Route 206 (chemin Léon-Gérin) ;
- ♦ **Chemin Dubois** sur une distance de 1.89 km à partir du numéro civique 46 jusqu'à l'intersection du chemin de la Grande-Ligne.
- ♦ **Chemin Favreau** sur une distance de 4.73 km à partir de l'intersection du chemin Léon-Gérin jusqu'aux limites de la municipalité de Saint-Herménégilde et de l'intersection du chemin de la Grande-Ligne ;
- ♦ **Chemin Lessard** sur une distance de 0.90 km à partir de l'intersection de la Route 206 (Léon-Gérin) jusqu'au numéro civique 3442 ;
- ♦ **Chemin Masson** sur une distance de 3.06 km à partir de l'intersection du chemin de la Rivière jusqu'à la limite de la municipalité de Martinville ;
- ♦ **Chemin Péloquin** sur une distance de 0.46 km à partir de l'intersection du chemin de la Grande-Ligne jusqu'au numéro civique 2814 ;
- ♦ **Chemin Perrault** sur une distance de 5.65 km à partir de l'intersection de la Route 206 (chemin Léon-Gérin) jusqu'à l'intersection du chemin Moe's River ;
- ♦ **Chemin Rivard** sur une distance de 3.15 km à partir de l'intersection du chemin Favreau jusqu'aux limites de la municipalité de Compton ;
- ♦ **Chemin Sainte-Croix** sur une distance de 2.98 km à partir de l'intersection du chemin Favreau jusqu'à l'intersection du chemin Dubois ;
- ♦ **Chemin Scalabrini** sur une distance de 3.92 km à partir de l'intersection du chemin Léon-Gérin jusqu'à l'intersection du chemin de la Grande-Ligne ;
- ♦ **Chemin Tremblay** sur une distance de 3.52 km à partir de

l'intersection du chemin Favreau jusqu'à l'intersection du chemin de la Rivière ;

- ♦ **Rue des Marguerites** sur toute la longueur construite ;
- ♦ **Rue des Pâquerettes** à partir de l'intersection du chemin Léon-Gérin (Route 206) sur toute la longueur construite.

Article 3 L'inspecteur municipal est chargé de la visite des lieux ainsi de l'émission des rapports en vertu des responsabilités qui lui sont dévolues.

Article 4 Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

8.3 Appel d'offres sur invitation 2012 : abat-poussière calcium 35%
Une assemblée de voirie aura lieu le 21 février 2012 pour discuter du dossier.

8.4 Appel d'offres sur invitation 2012 : niveleuse
Une assemblée de voirie aura lieu le 21 février 2012 pour discuter du dossier.

8.5 Appel d'offres sur invitation 2012 : rechargement gravier et transport entretien d'été
Une assemblée de voirie aura lieu le 21 février 2012 pour discuter du dossier.

8.6 2012 02 028 Adoption du contrat de travail de monsieur André Paquin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Edwidge adopte la convention de travail de monsieur André Paquin, inspecteur municipal, le tout suivant les conditions acceptées et reconnues par le comité des ressources humaines;

QUE la convention de travail est pour d'une période de 1 an, débutant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2012;

D'autoriser madame le Maire Linda Ouellet ainsi que le directeur général par intérim Roma Fluet à signer ladite convention.

9. Environnement et Hygiène du milieu

9.1 Information : charte des matières recyclables de la collecte sélective

Les membres du conseil sont informés que madame Monique Clément, chargée de projet matières résiduelles de la MRC de Coaticook, recommande d'attendre le document du centre de tri, plutôt que d'utiliser la Charte québécoise, étant donné les quelques différences qui pourraient créer de la confusion chez les citoyens.

10. Sécurité

10.1



IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la liste des déboursés au montant de 109 976.29 \$ au 31 janvier 2012 ainsi que la conciliation bancaire au 31 janvier 2012 sont acceptés tels que déposés par la secrétaire.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

13.3 Rapport des loyers à recevoir

Les loyers du restaurant ainsi que celui du locataire d'une partie du garage municipal sont entièrement payés au 31 janvier 2012.

13.4 2012 02 031 Fleurs – décès de monsieur Michel Doyon et carte de remerciement

ATTENDU monsieur Michel Doyon a été résident et conseiller municipal à la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton pendant plusieurs années;

ATTENDU qu'une plante a été achetée par madame Nicole Pinsonneault au coût de 57.46 \$, et envoyée au Centre Funéraire Coopératif Région de Coaticook lors du décès de monsieur Doyon;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martial Tétreault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

DE rembourser, à madame Pinsonneault, le montant de 57.46 \$

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Une carte de remerciement a été envoyée par madame Pauline Doyon afin de remercier les membres du conseil municipal.

13.5 2012 02 032 Renouvellement de l'adhésion 2012 – Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Région de Coaticook

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ PAR monsieur Gary Caldwell;

DE renouveler l'adhésion à la CCIRC pour 2012 en tant que membre honoraire, et ce, sans frais.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

13.6 2012 02 033 Demande d'aide financière pour les 100 ans de la grange patrimoniale du C.I.A.R.C.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

DE faire un don de 100 \$ au C.I.A.R.C. qui soulignera pendant l'année 2012 les 100 ans de sa grange patrimoniale.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE



13.7 Ristourne MMQ pour l'exercice financier 2011

Les membres du conseil sont informés qu'une ristourne de 1281 \$ a été versée par la Mutuelle des municipalités du Québec au terme de l'exercice financier de 2011.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

13.8 2012 02 034 Action bénévole : invitation pour la soirée régionale de reconnaissance et demande de commandite.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

DE faire un don de 100 \$ au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook dans le cadre de la Soirée régionale de reconnaissance qui aura lieu le 20 avril 2012.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

13.9 Demande de contribution au Sécurijour de Compton

Monsieur le conseiller Jean-Yves Masson informe les membres du conseil que la Ville de Coaticook offrira elle aussi une activité d'un Sécurijour à l'été 2012 et qu'il demandera des informations supplémentaires à la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook.

Il est donc décidé d'attendre la confirmation que l'activité proposée par la Ville de Coaticook sera aussi offerte aux enfants de la Municipalité de Ste-Edwidge-de-Clifton, sinon la demande de contribution de 150 \$ pour l'activité « Sécurijour Compton » par le Service de Sécurité des Incendies de Compton sera entérinée lors de la session régulière du 5 mars 2012.

14. Divers

14.1 2012 02 035 Invitation : Vins et Fromages de l'Expo Vallée de la Coaticook édition 2012

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité réserve une table de 8 places pour la dégustation de Vins et Fromages du 3 mars 2012 au coût de 400 \$;

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Je Roma Fluet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

14.2 2012 02 036 Invitation du CCIRC – Souper du maire 2012 avec monsieur Bertrand Lamoureux le 22 février 2012 au Club de Golf de Coaticook

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE madame Linda Ouellet participe au souper du maire au coût de 52 \$ (taxes incluses).

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Je Roma Fluet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.



14.3 2012 02 037 Journées de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2012

CONSIDÉRANT que l'Estrie travaille depuis 2006, *via* la Table estrienne de concertation inter-ordres en éducation (TECIÉ) et son projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) à la prévention du décrochage scolaire et à la réussite éducative des jeunes, et ce, à tous les ordres d'enseignement ;

CONSIDÉRANT que ce travail commence à porter ses fruits ;

CONSIDÉRANT qu'il n'en demeure pas moins que 23,2 % des jeunes élèves du secondaire de l'Estrie décrochent avant d'avoir obtenu un premier diplôme ;

CONSIDÉRANT qu'il importe de demeurer vigilant et de continuer à œuvrer ensemble à la persévérance scolaire des jeunes, d'autant plus qu'il s'agit là d'un enjeu étroitement lié au développement socioéconomique de chacune des communautés de la région ;

CONSIDÉRANT que dans cette perspective, le projet PRÉE tient pour une seconde édition, les **Journées de la persévérance scolaire**, lesquelles auront lieu du 13 au 17 février 2012 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

- de témoigner de la solidarité régionale entourant l'enjeu de la prévention du décrochage scolaire en désignant les dates du 13 au 17 février 2012 comme **Journées de la persévérance scolaire** sur le territoire de la MRC de Coaticook;
- de faire parvenir une copie de la présente résolution à l'ensemble des municipalités de la MRC de Coaticook ainsi qu'à la Table estrienne de concertation interordres en éducation.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

14.4 2012 02 038 Invitation – Plan territorial de mobilité durable

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ PAR monsieur Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE madame Josée Guertin assiste à la rencontre de consultation dans le cadre de l'élaboration du *Plan territorial de mobilité durable* du Ministère des Transports du Québec, qui se tiendra le 29 février à l'hôtel Delta de Sherbrooke.

VOTE : POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

15. 2012 02 039 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la séance ordinaire du 6 février 2012 soit levée à 22 h 10.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Roma Fluet

Directeur général et secrétaire-trésorier
Par intérim

